

Lettre du SNUipp Isère

Mardi 2 juin 2009

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

- **Mouvement 2009**

- **Soutien à Jean Yves le Gall : signez la pétition en ligne :**

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article679>

■ Mouvement 2009.

La CAPD du 29 mai a duré plus de 9 heures.

Les délégués du personnel, dans l'unité, ont réclamé que l'ensemble des demandes de révisions d'affectations (plus de 150) soient traitées de manière collective.

Ils ont fermement demandé à l'administration de mettre en place un second mouvement avec affichage des postes restant permettant à l'ensemble des collègues sans poste à l'issue du premier mouvement et à ceux qui refusaient leur affectation sur vœux géographique d'émettre des vœux pour un poste à titre provisoire.

A la demande des délégués du personnel, un vote sur cette proposition a eu lieu (10 pour : l'ensemble des délégués du personnel, 10 contre : les représentants de l'IA et les IEN).

Après plusieurs suspensions de séance, l'Inspectrice d'académie nous a proposé d'examiner chaque demande au cas par cas sans vouloir revenir sur les règles globales du mouvement les plus contestées (vœux sur zone géographique et « double échelle » du barème, que nous dénonçons depuis des mois).

Dans ce déroulement, nous avons été confronté à un choix difficile : rester sur une position de principe et stopper net tout dialogue avec le risque de ne rien faire bouger du tout ou bien accepter de regarder au cas par cas et tenter de repêcher « quelques collègues ». Aucune des deux alternatives n'était satisfaisante.

L'IA a complètement refusé de reconnaître les incohérences générales de ces affectations.

Nous avons donc décidé de prendre le temps d'examiner chaque dossier et de batailler pour chacun.

Nous avons réussi à faire revoir une trentaine de ces affectations. La plupart concernant des affectations à plus de 100 kilomètres du domicile ou des situations médicales ou sociales aggravées du fait de l'affectation.

Les collègues concernés verront leur situation médicale ou sociale réexaminée et, le cas échéant, participeront à la phase d'ajustement.

Nous reviendrons plus longuement sur l'analyse de cette CAPD dans nos prochaines publications.

Les résultats ont été envoyés ce jour sur lprof; nous mettons de notre côté, tout en œuvre pour répondre de la manière la plus précise possible à tous les collègues qui nous ont informé de leur situation par mail ou par courrier.

Quelques réponses :

- Deux « chaînes » concernent 12 personnes.
- **Pour les collègues qui n'ont pas contesté leur affectation, aucun changement n'est à prévoir.**
- Près de 160 dossiers ont été examinés vendredi à notre demande, une trentaine d'affectations ont été revues. Les collègues concernés ne sont pas affectés sur le poste proposé et se verront affectés à titre provisoire lors de la phase d'ajustement.

Nous avons reçu près de 150 demandes, nous nous sommes fait un point d'honneur de les présenter une par une lors de la CAPD. Nous répondons à chacun de vous par mail. Les réponses de notre part vont prendre un peu de temps. Merci de votre compréhension.

D'autres informations sur ce lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article672>

■ Soutien à Jean Yves le Gall

Nous vous appelons à signer et à faire signer la pétition de soutien à Jean Yves Le Gall à qui l'IA a retiré son emploi de direction pour la rentrée prochaine.

Vous pouvez la signer en ligne ou la télécharger et nous la renvoyer à SNUipp38, Bourse du Travail, 32 avenue de l'Europe, 38032 Grenoble cedex 2

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article679>